



SECOND AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT
DES TAXES MUNICIPALES

PRENEZ AVIS QUE les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère publique, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le mercredi 19 juillet 2017, à 10 heures, à la salle de conseil au 1145, rue de Saint-Jovite à Mont-Tremblant pour défaut de paiement des taxes municipales ou autres impositions dues sur ces immeubles si ces taxes et autres impositions ne sont pas payées avec les frais encourus, avant la vente.

L'adjudication des immeubles sera faite sous réserve des exigences de la réglementation municipale relative à l'urbanisme et avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées aux immeubles.

Le jour de la vente pour taxes, les frais de vente occasionnés à la Ville seront ajoutés au total des taxes impayées inscrites ci-dessous. Le jour de la vente, des frais de distribution (3 %), de greffier (judiciaires) et les taxes provinciales et fédérales si applicables seront ajoutés au prix de l'adjudication, le tout étant payable immédiatement à défaut de quoi l'immeuble sera remis en vente à la fin du rôle.

Tout adjudicataire devra s'identifier en présentant 2 pièces d'identité dont 1 avec photo. S'il s'agit d'une compagnie de droit privé, le mandataire la représentant devra remettre en plus, une résolution l'autorisant à agir.

Pour toute information concernant les immeubles inscrits dans le présent avis, nous vous invitons à consulter la rubrique *Accès au rôle foncier* sur la page d'accueil du site Internet de la Ville.

Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et ils sont acquis aux risques et périls de l'acheteur.

Le propriétaire actuel dispose d'un an à partir de la date d'adjudication, pour racheter l'immeuble au prix payé (incluant les frais), auquel 10 % d'intérêts sera ajouté.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS :

Chèque visé
Traite bancaire
Carte débit (prévoir limite quotidienne maximale autorisée)

MODE DE PAIEMENT REFUSÉ

Carte de crédit

Lot	5 009 808	M. Richard W. Troy	Taxes municipales	440,73 \$
		2118, boul. Wilshire, app.963	Taxes scolaires	158,58 \$
		Santa Monica, CA 90403	Total	599,31 \$
		USA		

MATRICULE 1617-33-7603-0-000-0000
SITUATION Rue de Syracuse
SUPERFICIE 1 878,8 m²

Un emplacement vacant situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS NEUF MILLE HUIT CENT HUIT (5 009 808) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle.

Lot	5 009 796	Succession et Fiducie (Thérèse Gauthier)	Taxes municipales	399,94 \$
		A/s : Mme Sylvie Dion	Taxes scolaires	32,75 \$
		CP 1810 Succ. B - Transit 1490	Total	432,69 \$
		Montréal, Québec H3B 9Z9		

MATRICULE 1617-33-1119-0-000-0000
SITUATION Rue de Syracuse
SUPERFICIE 1 899 m²

Un emplacement vacant situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS NEUF MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (5 009 796) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle.

Lot	2 802 658	M. Dominic Perrier	Taxes municipales	4 690,39 \$
		8, chemin des Ancolies	Taxes scolaires	3 398,52 \$
		Sainte-Anne-des-Lacs, Québec J0R 1B0	Total	8 088,91 \$

MATRICULE 1717-99-1461-0-000-0000
SITUATION Chemin du Village
SUPERFICIE 1 072,9 m²

Un emplacement vacant situé dans la Ville de Mont-Tremblant connu et désigné comme étant le lot DEUX MILLIONS HUIT CENT DEUX MILLE SIX CENT CINQUANTE-HUIT (2 802 658) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

Donné à Mont-Tremblant, ce 21 juin 2017.
Jean-Michel Frédérick, greffier adjoint